



## **Recyclage. SSIAP 1**

### **Objectif :**

Mettre à jour ses compétences et connaissances dans la sécurité incendie afin d'être performant tout au long de votre carrière.

### **Public :**

Toute personne titulaire du diplôme SSIAP1 pouvant justifier des pré-requis.

### **Prérequis :**

- Être titulaire du SST ou PSC1 moins de 2 ans ou PSE1 en cours de validité.
- Posséder une attestation de l'exercice d'agent de sécurité durant au moins 1607h sur les 36 derniers mois.
- être titulaire du diplôme qui vous a permis d'exercer en tant qu'agent de sécurité.

### **Modalités et méthodes Pédagogie :**

Cours théoriques avec méthodes directives et participatives.

Les jeux de formation : Dispositif de formation permettent d'accroître la motivation et l'engagement des apprenants en suscitant des émotions positives. Plusieurs catégories d'outils pédagogiques peuvent être utilisées dans les jeux de formation, parmi lesquelles les jeux de rôles, la mise en situation, le travail en sous-groupe etc

Support PowerPoint, vidéos, ordinateurs.

### **Effectif et durée et Prix:**

Le nombre de participants à la formation est fixé 4 à 12 personnes maximum par session.

Formation : 14h en présentiel

Prix : **Sur devis.**

### **Modalité et délais d'accès:**

2C, avenue de l'Énergie 67800 BISCHHEIM

[formation.securite67@gmail.com](mailto:formation.securite67@gmail.com)

Tel : **0607842200 / 0388475984**

Pour l'inscription se rendre sur le site internet : <https://formationsecurite67.fr>

A la réception du dossier d'inscription nous vous répondrons sous 48h. Toutes inscriptions sont clôturées 7 jours avant le début de la formation.

### **Accessibilité PSH:**

Répond aux normes d'accessibilités PMR

Pour les PSH veuillez contacter notre référent handicap : **Nolin Thierry** pour aménagement éventuel si possible.

### **Débouché :**

Possibilité d'évoluer vers le SSIAP2 après 1607h d'exercice en tant que SSIAP1 lors des 24 derniers mois.

### **Intervenant :**

Formateur expérimenté et spécialiste dans le domaine.

## **Modalités d'évaluation des acquis de la formation :**

Evaluation continue lors du recyclage

## **Validation**

Attestation de recyclage conforme à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

### **Programme de formation**

#### **PREVENTION (5h) :**

- Evolution de la réglementation en matière de prévention
- Accessibilité du public

#### **MOYENS DE SECOURS (3h) :**

- Evolution de la réglementation en termes de moyens de secours
- Agents extincteurs
- SSI
- Moyens d'extinction
- Gestion d'une alarme
- Alerte des sapeurs-pompiers
- Gestion d'une évacuation
- Réception et guidage des secours (IGH/ERP)

#### **MISE EN OEUVRE DES MOYENS D'EXTINCTION (6h) :**

- Méthode d'extinction d'un début d'incendie,
- Protection individuelle.
- Levée de doute
- Evacuation des occupants et prise en charge d'une victime
- Local enfumé
- Au cours de cette séquence, des mises en situation permettent la manipulation d'extincteurs, la mise en œuvre d'un Robinet d'Incendie